

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique O M A N	Type 1 4 5 D	Fiche d'homologation N° CH 5601 02
--	-------------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur	OMAN S.p.A., Officina Macchine e Attrezzature per Neve, I-11100 Charvensod (Aosta) / (I)
Identification	"145 D" sur la plaquette du constructeur "145 " devant le No du châssis
Plaquette constructeur	à gauche, dans cabine, près de l'entrée
N° du châssis	à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron, devant le premier essieu
Identification du moteur	"1056" à gauche, à l'arrière, en haut sur le bloc (en direction de marche)
Importateur principal	Dominique REBORD, 1950 Sion
Véhicule homologué	L 450 030

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	**)	Marque	V M
Direction	hydropneumatique sur chenilles, 2 leviers	Construction	en ligne / turbo
Transmission	entraînement hydrostatique	Carburant	D
Nombre de vitesses	1	Refroidissement	air
Frein de service	entraînement hydrostatique	Aleasage	105
		Cylindrée	5712
		Puissance en kW	108
		DIN CV	147
Frein auxiliaire	hydrostatique, à lamelles dans bain d'huile, libération de secours hydraulique = pompe à main	Bruit à proximité	= dBA à t/min
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Silencieux	l = 850 x ø 100 mm
Ralentisseur	-	Mesure des gaz	Bacharach 5,0 BOSCH noircissement 2,2 (95 %)
Contrôle 2 circuits	-		

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	2	avant	arrière
Ceintures sécurité	-	Poids à vide	total
Cale	1/ 300x190x150	Charge utile	3500 §)
Antivol	-	Poids total	
		Garantie fabr.	5000
Nombre de places	t 2 av 2 centre ar	Dimens. pneus	8 = 5.90 - 13 (Variantes voir remarques)
Dimensions §)	intérieur extérieur	Ply/bars	10 / 7,0
Longueur	4250	Charge	6800
Largeur	4050 *)	pour V max	30
Hauteur	2380		
Porte à faux	lat. 1030	Garantie poids remorquable avec frein	
	ar 420	Garantie poids remorquable sans frein	
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->		Garantie poids de l'ensemble	
		Poids remorquable testé	20,0 km/h
		Vitesse maximale selon le constructeur	
		Vitesse maximale testée	km/h

Equipement ++)	
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	-
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av - ar I (E) ++)
Feux de gabarit	av - ar -
Feux complémentaires	1/ feu orange Hella CH 1 1280 03/04
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	2/ balais sans lave-glace
Avertisseurs	2/ Fiamm CTR CH 5 0602 02 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	O M A N	145 D
Homologation		
N°	CH	5601 02
Carrosserie	véhicule pour la préparation des piste pour skieurs	
Places	total 2	avant
Poids à vide	3500	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 29,09
Poids total		Cylindrée 5712

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation :

- *) Véhicule spécial : véhicule à chenilles, largeur = 4050 mm.
- **) Essieux et roues : 4 essieux porteurs + 1 essieu tracteur
8 roues porteuses + 2 roues-étoiles tractrices.
- +) Mesure du bruit : mesure à l'arrêt (à 7 m latéralement) = 82 dB/A à 2600 t/min.
- ++) Equipement : la hauteur des feux de croisement et des catadioptrés est admise pour raisons techniques.
- §) Engins de travail:

chasse-neige à lame	AV = longueur complémentaire	700 mm	poids complémentaire	300 kg
poutre aplanisseuse	AR =	1200 mm		250 kg
fraise à bosses à neige	AR =	1200 mm		450 kg.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir; aux supports des feux et aux dispositifs de protection;
- 138 - dispositifs de protection; sur les dents du chasse-neige à lame et à l'arrière par-dessus la fraise à bosses à neige.

W

• Lieu et date de l'homologation Sion, 14.11.79/ 19.12.79

Service fédéral d'homologation